

Claude Serfati

Économiste, maître de conférences au Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines; auteur notamment de *La Mondialisation armée* (Paris, Textuel, 2001), et coordinateur avec François Chesnais et Dominique Plihon des *Pièges de la finance mondiale* (Paris, Syros, 2000).

Violences de la mondialisation capitaliste

Cet article souligne que les rapports de domination et de pouvoir sont au cœur de la mondialisation du capital. Il adopte donc une vue opposée aux thèses anciennes mais toujours renouvelées, qui font du développement du libre-échange et du libéralisme économique, et aujourd'hui de la mondialisation, un vecteur de paix entre les peuples. Loin d'être soluble dans la mondialisation, le militarisme est un élément indispensable pour analyser les transformations du capitalisme contemporain. La « main invisible » du marché a besoin d'un « bras armé » pour défendre le pouvoir du capital. Les guerres qui déchirent l'Afrique témoignent de l'essor d'une économie de prédation qui est à la fois une composante et un effet de la mondialisation.

La « mondialisation », stade suprême de la paix ?

Le fait que le libre-échange est un facteur de paix entre les nations est une proposition ancienne. Adam Smith écrivait que « *le commerce, qui naturellement devrait être, pour les nations et les individus, un lien de concorde* », ne l'est pas suffisamment en raison des mesures protectionnistes¹. Les économistes libéraux comme Jean-Baptiste Say furent prompts à voir dans la guerre commerciale, sous la forme de mesures protectionnistes, dumpings, etc., la dernière étape conduisant à la guerre proprement dite.

Cette identification du libre-échange à la paix est aujourd'hui largement reprise par les apologistes de la « mondialisation ». De nombreuses analyses ne se contentent pas d'affirmer qu'elle est un facteur de prospérité pour les individus. Elles insistent sur son caractère profondément pacifique. Bien au-delà d'une nouvelle phase dans l'internationalisation des échanges, la mondialisation marquerait l'avènement d'un système nouveau, fondé sur une inté-

gration économique totale. Elle rendrait plus difficile et coûteux le recours à la guerre. En fait, la mondialisation rendrait les frontières surannées (c'est ce que « *monde sans frontières* » et « *la fin des États-nations* » que K. Ohmae² nous a successivement annoncés dans ses ouvrages). Le caractère pacifique de la mondialisation serait également renforcé par le fait que les puissances économiques privées (les firmes multinationales), qui ont émergé comme moteurs de la globalisation, seraient foncièrement porteuses de paix, à la différence des gouvernements nationaux hantés par des questions de prestige et de pouvoir. Nous serions donc entrés dans l'ère de la *Pax Capital*³. Dans un registre différent, un autre chercheur diagnostique une évolution des pays capitalistes avancés vers des « *sociétés post-militaires* » grâce à la globalisation. Ceci ne signifie pas que les sociétés soient devenues spontanément plus pacifiques, mais que la balance des forces entre bien-être (*welfare*) et bellicisme (*warfare*) penche définitivement du côté du premier⁴.

Cette vision idyllique d'une relation vertueuse entre le libre-échange (et le libéralisme économique) et la paix relève d'une étrange « relecture » de l'histoire des deux derniers siècles et de la situation contemporaine. Fondées sur les contradictions du mode de production capitaliste, les rivalités entre les pays dominants les ont conduit à s'affronter militairement; elles ont finalement débouché au vingtième siècle sur deux guerres mondiales, sur une barbarie d'une ampleur inouïe. Cette reconstruction oublie également que les pays dominants ont constitué leurs empires coloniaux par la violence des armes. Il est vrai que ces guerres de conquête furent présentées comme une œuvre civilisatrice..., et déjà comme une guerre des droits de l'homme (blanc). Aujourd'hui, l'ampleur du militarisme, au premier plan celui des États-Unis et des pays de l'Otan, ainsi que les nombreux conflits qui déchirent la planète sont aux antipodes de ces discours apologétiques sur la « mondialisation pacifique ».

Derrière le marché, le « secret de la marchandise »

Déclarer que la mondialisation est intrinsèquement pacifique n'est possible qu'à condition de la concevoir comme la constitution d'un vaste marché planétaire, un lieu de rencontre entre individus qui seraient sur un pied d'égalité pour échanger biens et services (la vente de la force de travail étant un service parmi d'autres). Les théories économiques dominantes sont fondées sur l'idée d'individus souverains. Il leur est donc difficile de réintroduire le pouvoir de coercition que possèdent certains groupes et classes sociales sur d'autres groupes et classes, sans remettre en cause ce paradigme de la souveraineté du producteur et du consommateur. Ceci conduit à considérer les États comme des institutions chargées de corriger les « défaillances du marché ». Dans le

champ de l'économie internationale, les pays se réduiraient à l'agrégation de ces choix individuels, et « *le choix de s'ouvrir aux échanges, pour un pays donné... est le résultat d'un calcul rationnel reposant sur la prise en compte des gains liés à l'échange international* »⁵.

Identifier la mondialisation du capital à la constitution d'un marché, c'est prendre pour argent comptant le fait que « *dans notre société, la forme marchandise est si familière que personne n'y voit malice* »⁶. Ne pas « y voir malice » conduit à confondre capitalisme et marché, à voir dans le premier le parachèvement d'un long processus historique d'élargissement du second, et à adopter en conséquence, à la manière de Max Weber qui en fut un des brillants porte-parole, une vision téléologique européo-centrée de l'histoire. Pour dévoiler le « *secret de la marchandise* » (c'est-à-dire du marché), il ne suffit pas de considérer que « l'échange est aussi vieux que la vie en société » ; il faut prendre en compte la singularité du mode de production capitaliste, dans lequel l'économique, identifié au marché, est désencastré des relations sociales extra-économiques⁷. Pour le dire autrement, la coercition extra-économique n'est pas nécessaire en permanence pour permettre au procès de production de se poursuivre, la « liberté » de celui qui ne dispose que de sa force de travail pour vivre devant en principe constituer un aiguillon suffisant pour lui *imposer* de le faire.

Cette autonomie de l'économie vis-à-vis du politique ne permet pas pour autant de conclure que la coercition ne joue plus un rôle déterminant dans le mode de production capitaliste. Elle est à la fois immanente au procès de production, et cristallisée dans l'État dont la présence est indispensable pour la reproduction des rapports sociaux. Loin de correspondre à une expansion pacifique du « marché », la domination du capital s'est toujours exercée par la violence. Pour imposer son mode de production, le capitalisme a d'abord dû y recourir pour bouleverser les rapports sociaux. Mais l'« accumulation primitive » – la dissolution des rapports qui unissent le producteur aux conditions de production – n'est pas un acte fondateur qui a lieu une fois pour toutes ; c'est un processus permanent de l'histoire du capitalisme. La conquête de nouveaux territoires à partir du dix-neuvième siècle fut analysée par les théoriciens de l'impérialisme comme le produit des besoins compulsifs du capital d'étendre une domination fondée sur des rapports sociaux antagonistes et à recourir pour ce faire à la violence. Cette logique « totalitaire »⁸, qu'Ellen Meiksins Wood appelle l'« universalisation » du capital se poursuit. Elle conduit à une transformation sociale qui « *soumet toujours plus fortement les êtres humains, de leurs relations sociales et de leur pratiques aux impératifs de l'accumulation capitaliste* ». Aujourd'hui, la logique « totalitaire » du capital, dont le capital financier est redevenu la figure dominante, pousse plus loin

la destruction de la nature en la transformant en capital ; elle aggrave la dégradation de l'environnement soumis aux droits de propriété (les « droits à polluer ») ; elle met en péril les conditions de vie des individus (santé, enseignement) pour en faire des sphères de valorisation du capital. La période dans laquelle le capitalisme est entré dans les années 90 ne se caractérise pas seulement par une crise de l'accumulation qui dure depuis 1973. En « *épuisant en même temps les deux sources d'où jaillit toute richesse, la terre et le travailleur* »¹⁰, le capital, en tant que pouvoir social, rétrécit l'échelle de la reproduction des conditions sociales et individuelles d'existence pour élargir sa sphère de valorisation. Il confronte ainsi l'humanité à son caractère prédateur, comme on le verra dans le cas de l'Afrique.

La construction politique de la mondialisation du capital

Il n'est pas besoin de s'étendre longuement ici sur le fait que le mouvement de mondialisation du capital, à commencer par celui du capital financier, a peu à peu avec un processus économique résultant de « forces du marché ». La « révolution conservatrice » thatchérienne (1979) et la politique de Reagan mise en œuvre à partir de 1980 ont joué un rôle central dans la remontée en puissance du capital financier et de la classe des propriétaires du capital¹¹. L'arrivée au pouvoir de ces deux gouvernements « forts » a mis fin aux crises politiques et sociales majeures que ces deux pays avaient traversées au cours des années 70 (et depuis plus longtemps encore pour le Royaume-Uni). Les mesures politiques adoptées furent décisives dans la reconstitution du pouvoir des rentiers et dans le changement des rapports de forces entre capital et travail. Le même type de politique néo-libérale fut mise en œuvre à des degrés divers dans les autres pays développés par tous les gouvernements, quelles que fussent leur coloration politique.

Les États-Unis occupent une position centrale dans cette construction politique. À la suite de la disparition de l'URSS, ils peuvent plus que jamais exercer leur puissance politique au sens large, qui inclut une domination militaire écrasante, dans les relations économiques internationales. Dès son élection en 1992, Clinton annonça qu'il placerait les intérêts économiques et commerciaux des États-Unis au centre de sa politique étrangère. L'objectif était de faire bénéficier l'industrie et la finance américaines de la nouvelle donne géopolitique et de la politique commerciale (c'est-à-dire celle qui concerne le commerce international). Cette politique, parfois qualifiée de « néo-mercantiliste », mêle libéralisation des échanges et mesures protectionnistes. Leur hégémonie a également permis aux États-Unis de peser de tout leur poids dans la réorganisation du système financier et monétaire au profit du capital financier américain¹². En fin de compte, alors que la compétitivité industrielle

du capitalisme américain a décliné au cours des années 70 et 80, au point que certains annonçaient la fin de l'hégémonie impériale américaine, le dynamisme dont cette économie a fait preuve au cours des années 90 ne peut être dissociée de la place du pays dans les relations internationales. C'est dire que, plus que jamais, les facteurs politiques et économiques sont étroitement imbriqués dans l'essor de la mondialisation du capital.

L'administration Bush tente d'aller plus loin dans cette voie. La décision de déployer un système de défense anti-missiles, venant après les augmentations du budget militaire décidées par Clinton, ne donne pas seulement une nouvelle impulsion à la militarisation de la planète (en 2000, les dépenses militaires des États-Unis comptaient pour 37 %, et celle de l'Otan pour 63 % des dépenses militaires mondiales). Il s'agit d'adresser aux ennemis réels et supposés, ainsi qu'aux alliés et néanmoins concurrents sur le plan économique, un signal clair, sinon brutal, sur les « effets de seuil » qui doivent continuer à distinguer les États-Unis du reste du monde. Cette attitude va de pair avec leur comportement brutal dans les négociations internationales sur le commerce, l'investissement, les droits de propriété intellectuels, l'environnement (refus de ratifier les accords de Kyoto), ou la lutte contre la criminalité financière.

Parler d'hégémonie ne signifie d'ailleurs nullement ignorer ou même sous-estimer les facteurs de fragilité économique des États-Unis, beaucoup plus importante que les laudateurs de la « nouvelle économie » le laissent entendre. Le capitalisme américain, qui a sérieusement repris l'avantage face aux salariés, demeure en effet fortement dépendant des approvisionnements en pétrole et autres ressources stratégiques assurés par ses groupes multinationaux. La vitalité de l'innovation technologique et celle de secteurs importants de la recherche universitaire (par exemple dans les sciences de l'ingénierie) reposent sur un « drainage des cerveaux » qui, au même titre que le financement de ses déficits, représente la contribution du « reste du monde » à la croissance américaine¹³. Elle ne les met pas pour autant à l'abri d'une amplification de la crise dont ils ne pourraient, à la différence de celle de 1997, reporter une nouvelle fois le paiement de la facture.

L'indispensable bras armé de la mondialisation

La mondialisation du capital est un processus dont le caractère hiérarchisé apparaît avec encore plus d'ampleur depuis la crise dite « asiatique » de 1997. Les États-Unis, et dans une moindre mesure les pays de l'Union européenne (UE) ont été sinon épargnés, du moins relativement moins touchés par cette crise économique qui continue à frapper une bonne partie de la planète. Mais le droit du capital financier à prélever la rente perpétuelle constituée par le

paiement de la dette publique, celui des groupes d'exploiter les ressources minérales et de gérer la main-d'œuvre dans les conditions décidées par l'OMC et par les accords internationaux (l'Aléna, l'Accord général sur le commerce des services, etc.), ne peut pas ne pas provoquer des séismes sociaux aux portes mêmes des États-Unis et de l'Union européenne.

Les seules « forces du marché » et celles des organisations économiques internationales (parmi lesquelles on peut citer la Banque mondiale, le FMI, l'OMC) ne sont pas suffisantes pour parer aux conséquences sociales désastreuses produites par la mondialisation. L'interdépendance accrue des économies américaine et des pays de l'Union européenne va donc de pair avec le renforcement de l'Otan dans son rôle de bras armé de la mondialisation. Comme nous l'avons montré¹⁴, ce ne sont plus seulement les menaces militaires, mais également celles contre les systèmes économiques, financiers, commerciaux et énergétiques, qui sont désormais définies comme enjeu de sécurité vitale pour les États-Unis et par contrecoup pour l'Otan. Toutefois, les États-Unis ne sont pas disposés, ni sans doute préparés, à gérer directement l'immense « désordre mondial » issu de la mondialisation capitaliste. C'est dans ce cadre qu'on peut interpréter la mise sur pied d'une « force de réaction rapide », dans laquelle certains veulent voir la première étape d'une « défense européenne ». Celle-ci est clairement conçue comme une composante de l'alliance transatlantique. Le passage de Javier Solana du poste de secrétaire général de l'Otan à celui de haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE est plus qu'un symbole.

En fait, les dirigeants des pays membres de l'Union européenne partagent les mêmes objectifs que ceux de l'Otan. Ils ont la même vision des enjeux et des risques impliqués par les transformations économiques et géopolitiques des années 90. Ceci va de pair avec une interdépendance accrue des capitaux transatlantiques dans de nombreux secteurs, y compris bien sûr dans ceux de l'industrie d'armement. Aujourd'hui, le maintien de la domination du capital financier et le respect de la propriété du capital s'appuient sur la formation d'un « bloc d'États transatlantiques »¹⁵ dont les États-Unis constituent l'armature et auquel s'agglomèrent principalement les États européens et le Japon, ainsi que les autres pays liés militairement aux États-Unis (Nouvelle-Zélande, Australie en particulier). Il faut adjoindre à ce bloc les organisations internationales de nature économique (FMI, Banque mondiale, OMC, OCDE), militaire (Otan) ainsi que les forums économiques. Toutes ces institutions prennent en charge les politiques néo-libérales et le respect de la « démocratie de marché »¹⁶.

Compte tenu des réticences de nombreux pays de l'Union européenne à voir leurs armées assumer des engagements militaires trop risqués, ou en tout cas

leur pudeur à afficher publiquement un tel engagement, la force d'action rapide est constituée pour des missions précises et limitées. Celles-ci ont été officiellement définies par le traité sur l'Union européenne comme « *des missions humanitaires et d'évacuation, les missions de maintien de la paix et les missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris les missions de rétablissement de la paix* » (titre v, article 17, alinéa 2). Ces formules générales laissent une grande latitude pour une intervention de l'Union européenne ou de certains de ses pays membres. Elles laissent également dans l'ombre la question de la zone géographique assignée à cette force. Des spécialistes estiment que « *les limites géographiques réalistes n'iront probablement pas au-delà de « l'extérieur proche » : le Caucase et Transcaucasie, le Moyen-Orient, l'Afrique* »³⁷. Ce qui n'est déjà pas si mal... Le Royaume-Uni et la France trouvent là un moyen de défendre leur statut d'anciennes puissances impériales, en particulier sur le continent africain. Les interventions militaires des pays de l'UE permettront également à l'Administration américaine, obsédée par l'objectif du « zéro mort », de ne pas avoir à mettre dans des situations périlleuses les forces armées qu'elle déciderait d'engager.

L'économie de la prédation, face non cachée de la mondialisation

La situation d'une large partie du continent africain éclaire la façon dont la domination du pouvoir du capital fait surgir à grande échelle une économie de la prédation³⁸. C'est dans ce cadre qu'il faut situer ce que certains appellent les « *nouvelles guerres* » dont les traits majeurs sont l'érosion des distinctions entre public et privé, militaire et civil, interne et externe³⁹. Ce sont avant tout les programmes de réduction des dépenses publiques imposés par les organisations internationales, le contrôle exercé par les groupes multinationaux sur les ressources, qui portent une large responsabilité dans la situation faite aux populations. Quarante-sept États du continent ont accepté les réformes inspirées de la Banque mondiale impliquant notamment de larges programmes de privatisation. Ces programmes ont eu pour effet de priver d'emploi des centaines de milliers de fonctionnaires, à commencer par les enseignants, les personnels de santé et les agents du développement agricole. Mais les programmes de privatisation ont également transformé les appareils d'États nationaux en réseaux concurrents qui s'organisent pour maintenir leur pouvoir et leur existence. La montée en puissance des sociétés de mercenaires n'est donc pas à l'évidence le produit de causes purement endogènes aux États africains. La privatisation de la sécurité a été clairement encouragée par la Banque mondiale et le FMI, elle est en phase avec les dogmes qui l'inspirent, en particulier avec la théorie néoclassique pour laquelle les activités marchandes doivent être étendues au maximum. Cette politique a permis que se conso-

lide ce qu'on peut appeler une « économie de la prédation », qui repose en particulier sur les très nombreuses guerres qui saignent l'Afrique subsaharienne, devenues un nouveau mode de fonctionnement de l'économie et un moyen de subsistance pour ceux qui la font. Les armées vivent du dépouillement des populations civiles, mais les guerres sont également menées pour le contrôle de ressources minérales et de leur commerce.

Cette économie de prédation – qui repose sur le pillage des ressources minérales par les groupes rivaux – n'existerait pas sans les revenus tirés de son insertion dans la mondialisation. Les guerres qui permettent l'exploitation « kleptocratique » des ressources naturelles exportables sont un des moyens de connexion du continent subsaharien au processus de mondialisation. C'est sur les marchés financiers internationaux – et dans les paradis fiscaux qui en sont une composante importante – que l'argent issu de cette exploitation peut être recyclé pour financer l'achat d'armement. La livraison de matériels de haute technologie produits par les firmes des pays développés voisine avec celle d'armes légères. Le financement des guerres par le recyclage des ressources tirées du pillage, de l'exploitation des ressources naturelles, etc. participe donc pleinement de la mondialisation financière, au même titre que d'autres activités criminelles qui atteignent aujourd'hui des montants gigantesques. Dans ce cadre, le rôle central joué par la France en Afrique depuis l'époque de la colonisation explique que ce soient ses élites politiques et économiques qui trouvent fréquemment au premier rang des mises en cause dans les guerres, en particulier celles qui comportent des enjeux pétroliers. L'ampleur de la responsabilité de la France est attestée par les fractions importantes du capital financier, de l'industrie et de l'appareil politique et administratif d'État aujourd'hui mises en cause dans une chaîne d'affaires judiciaires à laquelle s'ajoutent régulièrement de nouveaux maillons.

La tyrannie de la dette et l'accaparement des ressources minérales montrent en tout cas qu'il n'y a pas de régions ou de pays qui échappent à la logique de la mondialisation. Il faut donc se méfier des termes tels qu'*exclusion*, utilisés pour caractériser l'écart grandissant entre les pays développés, principalement localisés dans la zone euro-atlantique, et le reste de la planète (en particulier l'Afrique). Il faut au contraire considérer que la mondialisation du capital « inclut » dans une totalité systémique les régions et les pays de la planète, dans un ordre hiérarchique inégalitaire, et dans des formes d'organisation économique souvent proches de la prédation

Un fardeau moins lourd pour les pays dominants

La situation de l'Afrique pose la question de l'analogie avec la domination coloniale exercée par les pays métropolitains il y a un siècle. La dette et l'accapa-

rement des ressources minérales et du potentiel industriel (aujourd'hui par le truchement des programmes de privatisation préconisés par les institutions internationales) furent également deux vecteurs essentiels de la domination de quelques grands pays occidentaux sur des pays coloniaux, ou formellement indépendants, à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

De même, le développement de l'économie de prédation évoque la période de la colonisation africaine²⁰. Les analyses menées au début du vingtième siècle par les théoriciens de l'impérialisme, en particulier par J. Hobson, R. Luxemburg et Lénine gardent, et dans certains cas retrouvent sur de nombreux points, leur pertinence pour l'analyse de la situation présente. La puissance actuelle du capital financier incite également à analyser comparativement la période contemporaine et celle au cours de laquelle le capital financier s'est enraciné dans les pays développés²¹.

Mais la domination du capital financier et des groupes multinationaux, soutenue sans réserve par leurs gouvernements, fonctionne aujourd'hui dans un autre contexte. Aux guerres liées à la conquête coloniale et aux rivalités impérialistes, qui débouchèrent directement ou indirectement sur les deux guerres mondiales du vingtième siècle, ont succédé des « nouvelles guerres » qui n'opposent plus, ni les puissances dominantes entre elles pour l'appropriation de territoires à coloniser comme il y a un siècle, ni les pays coloniaux à leurs anciens tuteurs. Il n'empêche que les intérêts économiques et, à des degrés différents, les intérêts politiques des pays développés sont une cause majeure du déclenchement et de la poursuite des guerres qui déchirent l'Afrique.

Les États africains ne sont plus des colonies, mais leur « indépendance » ne constitue une gêne ni pour les anciens pays colonisateurs, ni pour le capital privé en quête d'investissements ou de placements financiers. L'existence d'appareils d'État fragiles, vertébrés autour de l'armée ou ramifiés entre factions dirigeantes plus ou moins rivales, mais toutes adossées à des groupes armés, n'est pas un handicap pour les anciennes puissances coloniales. Placés sous le contrôle des organisations économiques internationales, ces pays assurent aux compagnies qui exploitent les ressources minières et aux institutions créancières la protection de leur propriété et le respect des contrats. C'est seulement grâce à cette reconnaissance internationale que les classes dirigeantes de ce que certains appellent des « quasi-États » d'Afrique peuvent maintenir leur autorité politique et leur contrôle sur les ressources économiques et prendre leur part du butin au passage. Même des pays promus au rang de « puissances régionales » par certains analystes sont minés par les conflits internes.

L'« indépendance » formelle des anciennes colonies dispense les pays dominants des charges de gestion qui incombaient naguère au colonisateur, sans

pour autant mettre en péril les bénéfiques escomptés par le capital financier et les groupes multinationaux. Le capital financier n'a en effet que faire de la prise en charge de dépenses nécessaires à la reproduction et au maintien de la vie, à l'éducation de la jeunesse. Les groupes multinationaux n'aspirent qu'à tirer parti des ressources naturelles et les créanciers sont exclusivement préoccupés de maintenir les flux réguliers de paiement de la dette. Pour peu qu'on le considère comme un ensemble fonctionnant à l'échelle mondiale (la « mondialisation »), le mode de reproduction du capital n'a désormais que des exigences très sélectives vis-à-vis d'un continent comme l'Afrique. Pour les pays développés, confrontés à une croissance économique lente et contribuant au maintien de taux de chômage élevés dans leur propre pays, l'Afrique n'offre même plus l'attrait d'une source de main-d'œuvre bon marché. La « souveraineté » des États africains et la légitimité conférée à des gouvernements soumis au capital étranger permettent de tirer pleinement parti des avantages offerts par ces pays sans avoir à en gérer ni les coûts économiques, ni les « désagréments » sociaux. Le génocide organisé au Rwanda, dont les gouvernements américain et européens étaient parfaitement informés, n'a nullement empêché la poursuite des activités minières et pétrolières des groupes multinationaux.

Les fléaux sociaux, au premier chef les disettes, famines et pandémies (le sida n'en est que la version la plus récente et exacerbée), qui exterminent les populations ne résultent pas de causes internes. Dans le cadre du mouvement de décolonisation, ces fléaux pouvaient refléter un « mauvais départ », mis en évidence par René Dumont au début des années 60. Quatre décennies plus tard, il faut considérer qu'ils sont une composante *irréversible* des relations économiques et sociales actuelles. Cette population est désormais trop nombreuse. La loi de Malthus, écrit l'anthropologue Claude Meillassoux, c'est que « la population travailleuse doit être maintenue en permanence à la lisière de la disette » pour éviter une croissance démographique « excessive »²². Les « nouvelles guerres » ont donc aussi la tragique fonction de permettre l'application de la loi de Malthus. La violence exercée pour maintenir le bon fonctionnement de la « mondialisation » a décidément un bel avenir. À moins que...

1 A. Smith, *La Richesse des nations*, GF-Flammarion, 1991, livre IV, chapitre III, page 86.

2 K. Ohmae, *The Borderless World*, 1990, Collins et *The End of the Nation State*, 1995, Free Press.

3 R. Wright, *Foreign Policy*, Été 2000.

4 M. Shaw, *Post-Military Society*, Polity Press, Cambridge, 1991.

- 5 C.A. Michalet, *Le Capitalisme mondial*, Quadrige, 1996, page 230. Face à l'impasse explicative de cette approche « ricardienne », l'alternative dans le cadre du modèle dominant a consisté à développer dans le champ de l'économie politique internationale, une analyse dans laquelle les États sont réintégrés en tant qu'acteurs politiques souverains et rationnels des relations économiques internationales.
- 6 K. Marx, *Le Capital*, Éditions sociales, 1969, Livre, 1, Tome 1, page 93.
- 7 K. Polanyi, *La Grande Transformation ; Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, 1983.
- 8 « *Idéal politique qui considère le tout social comme ayant seul une valeur par lui-même et les individus comme n'étant que des organes à son service* » (Lalande A. : Vocabulaire technique et critique de la philosophie, PUF). Ici le « tout social » est évidemment à remplacer par « capital ».
- 9 E. M. Wood, « Modernity, postmodernity or capitalism », *Review of International Political Economy*, 4,3, Automne 1997, page 554.
- 10 K. Marx, *Le Capital*, Éditions sociales, 1969, Livre, 1, Tome II, page 182.
- 11 E. Helleiner, *States and the Re-emergence of Global Finance*, Cornell University Press, 1994.
- 12 P. Gowan, *The Global Gamble, Washington's Faustian Bid for Global Dominance*, Verso, 1999.
- 13 Voir F. Chesnais, « "La Nouvelle économie" : une conjoncture propre à la puissance hégémonique américaine », dans F. Chesnais, G. Duménil, D. Lévy, I. Wallerstein, *Une Nouvelle Phase du capitalisme ?*, Syllepse, 2001.
- 14 C. Serfati, *La Mondialisation armée, Le Déséquilibre de la terreur*, Textuel, Collection « La Discorde », 2001.
- 15 C. Serfati, « Une bourgeoisie mondiale pour un capital financier mondialisé ? » dans S. de Brunhoff, G. Duménil, I. Garo, D. Lévy, C. Serfati, A. C. Wagner et P. P. Zalio, *Bourgeoisie*, Syllepse, 2001.
- 16 Qu'on pense par exemple au rôle joué par l'Otan, en préséance à celui de l'UE, dans la mise en œuvre de la « démocratie de marché » dans les pays d'Europe centrale et orientale, au bénéfice principal du capital financier américain et allemand.
- 17 J. Howorth, « L'Intégration européenne et la défense : l'ultime défi ? », *Cahiers de Chaillot*, 43, novembre 2000, page 77.
- 18 Cette section et la suivante reprennent les développements de notre ouvrage *La Mondialisation armée*.
- 19 M. Kaldor, *New and Old Wars*, Polity Press, Oxford, 1999.
- 20 Voir J.-F. Bayart, S. Ellis, B. Hibou, *La Criminalisation de l'État en Afrique*, 1997, Complexe.
- 21 Sur ces questions voir, C. Serfati, « Puissance du capital financier. Les limites endogènes du capitalisme », ainsi que F. Chesnais, « États rentiers dominants et contraction tendancielle. Formes contemporaines de l'impérialisme et de la crise » dans Dumenil G., Lévy D. (éditeurs), *Le Triangle infernal, Crises, Mondialisation, Financiarisation*, PUF, Actuel Marx Confrontations, Paris, 1999.
- 22 C. Meillassoux, *L'Économie de la vie, Démographie du travail*, Cahiers Libres, Éditions Page deux, 1997, p. 108-109.

Société civile et gouvernance globale

